L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 JUILLET 1879. 52me Année

DUFOUR & LEBEY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 26 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par S. Commandi, à la Bourse des Négociants et des Manufacturiers, rue Bienville, maison en brique au coin des rues St-Claude et Union.

Grande marche. — AUJOURD'HUI à midi, à la Bourse d'Union St-Charles, en propriété de ville, belle résidence rue Jackson et avenue de la Louisiane, maison, jouissance de vent être publiquement vendue pour le compte de qui il appartiendra, par C. E. GIRARDEY, encan.

Nous appelons cette vente l'attention de ceux qui recherchent des placements sûrs et profitables. Pour les conditions et autres notes intéressantes, voir les annonces et les plans à la vente.

C'est incontestablement le seul moyen de placer économiquement d'argent dans une propriété choisie de la ville, annoncée en vente, ce jour, à midi, à la Bourse d'Union St-Charles, pour le compte de succession et autres, par C. E. Girardey, encan.

La vente annoncée de matériaux provenant de la démolition de la maison No 105 rue Bourbon, coin de Conti, aura lieu demain.

La maison de résidence élégante avec beau terrain et jardin d'ornement No 139 Avenue de la Louisiane, entre les rues Camp et Chestnut.

Pour les conditions et de plus amples détails voir les annonces descriptives.

Le Bureau de Santé.

Les résolutions et déclarations présentées à la dernière séance du Bureau de santé, nous obligent à revenir, plus tôt que nous ne le désirions, sur cette institution.

M. Booth, un excellent patriote que nous aimons beaucoup et qui est entré récemment dans le Bureau de santé—que diable est-il allé faire dans cette galère—M. Booth a pensé que le Bureau devait au président qu'il a nommé et dont il partage les vues, de le couvrir contre les attaques de la presse en proclamant la solidarité de tous les membres du Bureau dans les mesures adoptées.

Nous n'avons rien à dire à cela. La résolution de M. Booth part d'un sentiment noble qui fait honneur à son cœur, et nous l'en félicitons. Ayant attaqué le système et non les personnes, les erreurs de jugement et non les intentions, nous sommes parfaitement à l'aise pour rendre justice au sentiment qui a dicté la résolution ; mais, en même temps, nous saisirons l'occasion pour ramener la question sur son véritable terrain et pour rappeler les critiques sérieuses, parfaitement fondées auxquelles a donné lieu le système entièrement nouveau de quarantaine inauguré par le Bureau actuel.

Les attaques contre la quarantaine ne datent pas d'aujourd'hui. Il y a plus de vingt ans que pour notre part, nous battons en brèche cette barrière commerciale qu'on peut appeler la précaution inutile. Mais astrefois, le seul effet de la quarantaine était de créer une ou deux sinécures pour des médecins sans clientèle et qui savaient se mettre bien avec les meneurs politiques. Ils étaient généralement bons enfants, gênaient le moins possible le commerce et se contentaient d'émarger au budget. L'Etat était riche, les impôts légers; c'était une bagatelle.

Sous le régime radical, on a changé tout cela. On nous a gratifié d'un bureau de santé fort imbu de la théorie des désinfectants et qui était armé de pouvoirs très étendus. Ce nouveau régime a décuplé les dépenses. Cependant, nous devons dire que si le bureau de santé sous Kellogg, nous a été fort désagréable avec son prétendu acide carbolique qui n'était qu'un composé de bitume, il a au appliquer les lois sur la quarantaine de façon à concilier les nécessités du commerce avec les précautions qu'il jugeait utiles contre l'introduction de la fièvre jaune.

Avec une quarantaine qui n'était pas absolue, il a eu la chance de n'avoir pas de grande épidémie. Il peut s'attribuer le mérite de ce résultat; nous l'attribuons tout simplement à ce que, pendant la durée de son règne, la canne à sucre n'a pas mûri comme elle avait mûri en 1853 et comme elle a mûri depuis, en 1878; ce qui ne veut pas dire, on le comprend, que ce soit la maturité de la canne qui cause les épidémies.

Les plaintes qu'ont suscitées sous le bureau de santé de Kellogg, les arrosages à l'acide diabolique, comme disait le peuple, étaient insignifiantes en comparaison des clameurs de haro que le bureau de santé, installé sous Nicholls, a attirées sur sa tête. D'où cela est-il venu et comment se fait-il que l'*Abeille* qui avant tant travaillé au renversement du régime radical, se soit vue contrainte, par devoir et par respect pour les intérêts menacés de la communauté, d'entreprendre une croisade contre un bureau de santé composé de démocrates, au nombre desquels elle comptait des amis?

Cela vient de ce que le nouveau Bureau de santé a été composé intentionnellement de partisans de la théorie de l'importation beaucoup plus fanatiques que les anciens; de ce que le Bureau, non content d'exagérer l'emploi des désinfectants, a voulu dépasser ce que permettait la loi sur la quarantaine. L'épidémie de 1878 aurait dû éclairer le bureau sur l'inefficacité des désinfectants et sur l'inutilité de la quarantaine, deux choses démontrées outre mesure.

Niant ou torturant les faits, se refusant à l'évidence, le bureau a persisté dans son système. Contrairement aux preuves et aux règles du bon sens, il a attribué l'épidémie de 1878 à l'importation et a ainsi autorisé toute la région affligée par le fléau, à accuser la Nouvelle-Orléans d'une calamité due uniquement à des causes climatériques. Il a préféré accepter la responsabilité d'une prétendue négligence, d'une faute, dont les conséquences auraient été de faire 20,000 victimes, plutôt que de reconnaître qu'il s'était trompé dans sa théorie.

S'il était vrai que l'épidémie de 1878 dût être attribuée à l'Emily B. Souder, les membres du bureau de santé auraient dû tous donner leur démission, se retirer à la Trappe et se couvrir de cendres en pleurant les 20,000 victimes de leur négligence. Mais nous ne les considérons pas comme responsables parce que nous attribuons l'épidémie à des causes climatériques sur lesquelles ni le bureau, ni aucune autre autorité humaine n'avaient de contrôle.

Le bureau qui ayait été imprudemment contre la fièvre jaune en 1878 avec ses désinfectants et sa quarantaine, persistant dans ses théories, a fait proclamer une quarantaine absolue et géographique de vingt jours. On sait les résultats de ce beau coup de tête. Nous avons perdu nos communications avec le Mexique, la Havane, les Antilles, l'Amérique du Sud et par contre-coup avec une partie du continent européen. Les lignes de la Méditerranée, nouvellement établies, ont suspendu leur service. Celles de Liverpool par Bordeaux en ont fait autant.

Nos expéditeurs de graine ne savent où trouver des navires et des steamers et ceux de coton et de tabac sont dans le même embarras. Les remorqueurs ont pour la plupart désarmé, et les millions de tiraillement que la navigation fait vivre sont sans emploi. Nous pouvons certainement une grande partie de notre commerce d'exportation de prendre son essor.

L'importation de mais et nous avons failli perdre notre commerce de fruits.

Le bureau, après avoir hautement déclaré qu'il ne faisait pas d'exception, en a fait de nombreuses et il a fini par réduire la quarantaine à dix jours, mais trop tard pour réparer le mal. La saison d'été est perdue pour une grande partie de notre commerce extérieur.

L'honorable Booth a parlé de "mettre à exécution et de suivre les prescriptions de la loi." Qu'il veuille bien relire la loi et nous le mettons au défi de justifier la mise en quarantaine de tous les ports du Golfe et de l'Amérique du Sud, sans distinction entre ceux qui sont infectés et ceux qui ne le sont pas.

La loi n'autorise que la mise en quarantaine des ports que le bureau sera de *bonne raisons* de croire infectés. Or, pour les trois quarts au moins des ports mis en quarantaine, aucun membre du bureau ne pourrait attester sous serment que ces bonnes raisons existent.

Pour le mal, irréparable en partie, fait au commerce de la Nouvelle-Orléans, le bureau de santé n'a aucune excuse et le docteur Austin a dit le mot vrai de la situation "Un seul tuyau à blâmer le solide."

Comment des hommes honorables, des démocrates pour lesquels le respect de la volonté du peuple doit être un article de foi, persistent-ils à se mettre en opposition avec la volonté prononcée de toute une ville? Admettant qu'ils soient de bonne foi dans leurs idées, ont-ils le droit de les imposer à un peuple qui n'en veut pas, et cela au prix de dommages incalculables? On a dit que l'amour du pouvoir poussait certains gouvernants à braver l'impopularité. Le bureau de santé est devenu plus qu'impopulaire et si des accusations injustes sont dirigées contre ses membres, ceux-ci ne peuvent s'en prendre qu'à leur aveuglement et à leur persistance à méconnaître les vœux et les intérêts de la communauté.

LA THÉORIE DES GERMES.

Leur influence comme cause morbide contestée.

Nous appelons l'attention des membres du bureau de santé et de tous ceux qui attribuent la fièvre jaune à une cause animée sur le compte-rendu suivant d'une séance de l'Académie de médecine de Paris, que nous empruntons au journal *Le Temps*.

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Séance du 1er juillet.

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES SUR L'OSTÉO-MYÉLITE. — Voici un nouveau coup porté à la doctrine de M. Pasteur qui fait jouer un si grand rôle au vibrion, à la bactéridie, aux aérobies et aux anaérobies dans les phénomènes physiologiques de virulence et d'infection putride. Avec beaucoup de force et à plusieurs reprises, plusieurs savants, entre autres MM. Jules Guérin, Hervieux et surtout G. Colin, d'Alfort, ont mis en lumière les points suivants: les vibrions sont loin d'expliquer tous les phénomènes de l'infection de plaies ou des maladies contagieuses et virulentes; leur action n'est pas uniforme; ici ils paraissent inertes, là ils sont nécessaires; on ne voit pas comment ils peuvent traverser les membranes et les tissus de l'économie; il semble certain que pour agir ils ont besoin de trouver chez les individus des prédispositions spéciales, un terrain préparé, et qu'ils ne se développent sur ce terrain que comme des hôtes. Ils pourraient bien n'être qu'un symptôme et non la cause de la maladie; ils pourraient bien n'être que les véhicules de l'agent morbide insaisissable et non cet agent lui-même.

La preuve qu'on ne saurait sans erreur les confondre avec l'agent morbide et qu'ils ne sont pas indissolublement liés à lui, c'est qu'on a vu des cas où les vibrions étaient inoffensifs, où la bactéridie n'est plus charbonneuse, bien qu'elle ait gardé les caractères de sa vitalité; on a vu d'autres cas où le virus charbonneux ayant été introduit par inoculation dans les tissus, les ganglions lymphatiques voisins du point d'inoculation sont devenus virulents avant l'apparition dans leur masse d'aucune bactéridie. Les cliniciens, traduisant ces observations par une formule appropriée, disent que c'est l'état général du malade qui détermine ou écarte la septicémie, l'infection.

Huit expériences, qui viennent d'être faites à Alfort par M. G. Colin, fortifient cette manière de voir. Le savant expérimentateur a essayé, en trépanant les os de plusieurs animaux, en mettant le canal médullaire et la moelle en contact avec l'air, en arrosant la plaie de sang putride et de sang septique, de provoquer l'ostéo-myélite suppurée. Voici les résultats qu'il annonce :

La trépanation simple des os, la mise en contact de l'air et de la moelle ne suffisent pas pour déterminer une ostéo-myélite appréciable. L'introduction dans le canal médullaire de stylets de métal non oxydable ne le provoque qu'une fois sur six. Cette ostéo-myélite simple, non suppurante, sans extension notable de l'irritation aux couches extérieures de l'os et au périoste; les stylets de zinc et de cuivre provoquent une ostéo-myélite grave. Dans tous les cas, ces corps d'irritations mécaniques ou chimiques paraissent difficilement provoquer la suppuration, et l'on est porté à croire que l'ostéo-myélite suppurante observée par les cliniciens devient telle par suite de conditions spéciales, de causes prédisposantes, que l'expérimentation n'est pas en mesure de faire intervenir.

Le contact prolongé de l'air, des germes et des poussières qu'il charrie, semble être sans action fâcheuse aucune sur le périoste que sur l'os et sur le tissu médullaire. L'action irritante qui en résulte ne suffit pas pour donner à l'ostéo-myélite la forme suppurante et pour causer des accidents putrides. De même, aucun des vingt-deux grands os et la moelle irritée par des stylets maintenus en permanence dans le canal médullaire, aucun n'est devenu le siége de telles complications.

L'application, même réitérée, de substances putrides sur les plaies et dans leur profondeur est sans influence marquée sur la suppuration. Elle ne retarde pas sensiblement la cicatrisation dans les conditions expérimentales, c'est-à-dire en présence de tissus sains et en l'absence de prédispositions aux accidents septiques.

Qu'est-ce à dire, ajouterons-nous, si non que le vibrion ne s'attaque qu'aux gens déjà malades? Dans les maladies septiques, il faut donc chercher autre chose que le vibrion.

NORTH AMERICAN REVIEW.—Un article de Richard Wagner intitulé "L'Ostracisme et la mission de ma vie," commence le numéro d'août de cette revue; le titre est le nom de l'auteur suffisent pour exciter la curiosité. Le "Journal d'un homme politique" est un chapitre d'intéressantes réminiscences personnelles à ajouter à l'histoire de la sécession. "L'Siége de Garrison par Wendell Phillips" est suivi d'une étude de Edward H. Freeman sur le droit de la Couronne en Angleterre à dissoudre le Parlement. Citons encore "le Fondateur du Khédivat," article écrit il y a 40 ans sur *Méhémet-Ali* par John L. Stephens, puis "L'avenir de la marine des paiements en espèces" par un économe qui critique le plan ote.

LA DENTELLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'HEMISPHERE OCCIDENTAL. —Nous avons reçu de M. Fred. A. Johnson un exemplaire de la conférence faite sur le sujet indiqué dans la lutte qui précède, à la Nouvelle-Orléans le 6 mai 1879 par M. L. U. Reavis. Nous recommandons la lecture de cette brochure à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre ville.

Avec nos jeunes gens qui quittent la ville [illegible]

DÉCLARATION D'UN CONVENTIONNEL A PROPOS DE LA DETTE.

Un des représentants de la ville à la Convention, M. Chas. Byrne, a voté contre le règlement de la dette non parce que ce règlement était trop sévère à l'égard des porteurs de fonds, mais bien au contraire parce qu'il leur faisait la part trop belle. M. Byrne a donné ses raisons, et nous les trouvons si bonnes, si judicieuses et si patriotiques, bien qu'elles soient incomplètes en peu de lignes, que nous les transcrivons ci-après dans la croyance qu'elles ne peuvent manquer de faire plaisir à ceux de nos lecteurs qui ont engagé dans cette grande question, la dette populaire. M. Byrne l'a défendue par des paroles éloquentes dont il suffit de donner la conclusion :

J'avais cette conviction, M. le Président, quand je suis venu à cette Convention, croyant pleinement que c'était mon devoir solennel de stigmatiser et de marquer comme infâme, avec mon vote, les monstrueux actes législatifs d'un corps qui s'était montré revêche au meilleur instinct et oublieux de tout sentiment d'honneur, de droit et de justice; de dire en quelque sorte : "nous ne voulons rien de cela," et d'affirmer notre droit à punir le malfaiteur; à redresser nos torts; à justifier notre conduite; à maintenir notre intégrité et notre logique; à proclamer notre détermination à fouler aux pieds et à effacer avec mépris tout vestige de preuve, toute trace de contenta, de cela," et d'affirmer notre droit à punir le malfaiteur; à redresser nos torts; à complice dans l'infamie et exécutés dans la fraude.

Il me semblait que la logique et l'honneur, aussi bien que le respect pour le sentiment du peuple et l'obéissance à ses vœux, exprimés en termes non douteux, exigeaient de moi que ma voix, quelque faible qu'elle fût, annonçât la plus large répudiation de la fraude, de l'improbité, du vol et de l'infâmie. Mais par les artifices de ceux qui ont inauguré cette fraude gigantesque, nous avons été mis dans l'impossibilité d'identifier les parties de leur législation corrompue, et nous n'avons maintenant d'autre alternative que de traiter la dette comme si elle était tout entière attachée de fraude et non obligatoire pour le peuple.

C'est pourquoi, M. le Président, je ne puis consentir à reconnaître la légalité et la pleine force de la dette, telle qu'elle est admise dans cette ordonnance et je vote contre elle.

CHAS. BYRNE.

LE TRAITÉ CLAYTON-BULWER ET LE CANAL DE PANAMA.

Nous lisons dans le *World* :

Nous sommes heureux de penser que le gouvernement des Etats-Unis n'empruntera probablement pas plus aux notions de la loi des traités d'un code international à Londres, qu'il ne prendra ses idées relativement à la meilleure route pour un canal interocéanique américain d'un congrès particulier d'ingénieurs en conférence à Paris. Mais il est important qu'en traitant les grandes questions qui seront vraisemblablement imposées à son attention par l'entreprise dans laquelle M. de Lesseps se lance avec toute son indomptable ardeur, le gouvernement des Etats-Unis soit soutenu par l'opinion publique intelligente du pays.

Par la convention du 19 avril 1850, communément quoique inexactement appelée le traité de Clayton-Bulwer, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont convenus que ni l'une ni l'autre puissance ne pourrait obtenir ou maintenir "aucun contrôle exclusif" sur aucun canal navigable à construire "entre les océans Atlantique et Pacifique par la rivière San Juan de Nicaragua et les lacs de Managua et du Nicaragua ou l'un ou l'autre de ces lacs." C'était une concession de la part des Etats-Unis, qui avaient été virtuellement invités par le Nicaragua en 1848 à prendre le protectorat de la route du canal, menacée par la politique agressive et annexionniste de la Grande-Bretagne, et elle fut faite en considération d'un autre engagement consenti par la Grande-Bretagne, de ne pas "occuper ou fortifier ce pays ou aucune partie de celui-ci, ou exercer aucune domination sur le Nicaragua, le Costa Rica, la côte Mosquito ou une partie quelconque de l'Amérique centrale." Il n'était naturellement pas question dans tout cela de la route adoptée maintenant par M. de Lesseps, laquelle est tout à fait en dehors de l'Amérique centrale.

Le seule allusion à cette route se trouve dans le 8e article de la convention d'avril, par lequel les deux puissances disent qu'elles désirent "établir un principe général," qu'elles "étendront leur protection par stipulations de traité à toute autre communication praticable, soit par canal ou par chemin de fer, à travers l'Isthme qui unit l'Amérique du Nord et celle du Sud, et spécialement aux communications interocéaniques, si elles sont démontrées praticables, soit par canal ou par chemin de fer, qu'il est maintenant projeté d'établir par Tehuantepec ou Panama." Il est à la fois instructif et intéressant d'observer le calme dédain montré par cet article pour l'existence et l'indépendance des Républiques du Mexique et de la Nouvelle-Grenade, mais quoique il ait également établi qu'il n'a aucun rapport d'une part quelconque avec les opérations maintenant élaborées ou préparées sur l'isthme de Darien, nous n'avons pas à nous y arrêter.

Il convient mieux à notre objet de fixer notre attention sur le complet désaccord de la convention d'avril 1850 qui a été montré par la Grande-Bretagne dans toutes ses relations postérieures avec l'Amérique centrale. A diverses périodes depuis la signature de cette convention, elle a occupé, fortifié et colonisé une surface de contigient du Centre-Amérique, a établi le Belize en colonie d'Angleterre, a souvenu par la force les prétentions de la Mosquitie, a fait un protectorat de Honduras, et a fait passer par la République du Nicaragua ; et quoiqu'il n'y ait probablement pas la moindre raison de prévoir une tentative de la part de la Grande-Bretagne de répéter en 1880 les opérations qui en 1848 la brouillèrent avec les Etats-Unis, il est heureux pour les intérêts permanents de ce pays que par sa propre conduite elle nous ait dégagés de toute obligation de tenir compte de la convention d'avril 1850 en formulant aujourd'hui notre politique nationale envers les Etats de l'Amérique centrale et les projets du nouveau canal de M. de Lesseps.

Car si en 1848 l'importance de notre empire du Pacifique, pour peu développé qu'elle fût alors, nous a forcés d'insister au moins sur une égalité d'influence et de contrôle avec toute autre puissance sur la grande route à ouvrir entre les deux mers, en 1879 l'importance de cet empire rend absolument nécessaire pour nous d'insister sur une prépondérance complète d'influence et de contrôle dans toute grande route de ce genre.

CONVERSION DE CHARTREUX A LA RÉPUBLIQUE.—Paris, 21 juillet.—On dit que le général du Barrail, bonapartiste, a formellement annoncé son adhésion à la République.

Londres, 21 juillet.—Le correspondant parisien du *News* dit que le général Bourbaki, auquel on a enlevé dernièrement le commandement de Lyon, s'est rendu auprès du président Grévy et l'a assuré de son attachement à la République.

BANQUET LÉGITIMISTE.—Marseille, 21 juillet.—A un banquet de quatre cents membres du parti légitimiste qui a été donné dimanche dans cette ville, le marquis de Foresta a déclaré qu'il était autorisé à dire que le comte de Chambord préférait vivre à l'étranger. Au contraire, s'il dit le "roi" désire retourner en France.

ESPAGNE.—UN VOYAGE SUSPECT.—Londres, 21 juillet.—Le correspondant berlinois du *Post* dit que le roi d'Espagne est attendu à Berlin la semaine prochaine.

BELGIQUE.—L'ÉTAT MENTAL DE L'EX-IMPÉRATRICE CHARLOTTE.—Londres, 21 juillet.—Une dépêche adressée à la *Gazette de Cologne* dit que l'état mental de l'impératrice Charlotte s'est beaucoup amélioré.

Voici le résultat du deuxième tour de scrutin, pour l'élection d'un député au Sénégal :

Inscrits : 2,566—Votants : 2,406.

MM. Alfred Gassonet, membre sortant..... 1,182 Mis
Chapon, id..... 111

M. Gassonet, le nouveau représentant du Sénégal, a fait ses études au collège catholique de Marseille. Il a été l'un des plus jeunes officiers qui se sont engagés pour la défense de la France contre les Allemands.

Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur après la guerre.

LES RÉSOLUTIONS DE FRANCE.

Nous avons reproduit hier un article remarqué du *Monde* sur le défaut d'entente cordiale, voici par contre un article du *Paris-Journal* qui dit tout le contraire. Nos républicains feront bien de ne s'en rapporter qu'aux renseignements officiels.

Quelques personnes se préoccupent, à juste titre, des mesures à prendre en faveur du change, en prévision des mauvaises années dont on est à peu près sûr pour maintenant en France et qui doivent amener, dit-on, une importation de blés étrangers et une sortie importante de numéraire. Mais on oublie, dans ces prévisions, de tenir compte des circonstances suivantes: si le blé garde son prix en ce moment, malgré les perspectives d'un été désastreux, cela tient à ce qu'en 1878 les arrivages des blés étrangers pour 1879 ont été beaucoup dépassés les besoins, vu cette qu'il reste pourtant en magasins des stocks fort importants. La guerre d'Orient aurait suspendu l'importation des blés de Russie, et l'Amérique, voulant profiter de cette circonstance, nous inonde de ses céréales.

La guerre finissant plus vite qu'on ne l'avait pensé, les blés russes prohibaient à leur tour des voies de communications que la paix rendait libres et nous arrivaient par toutes les portes. Il paraît que les blés de l'Amérique, se croyant seuls maîtres du marché, avait multiplié une expédition en Angleterre et à Anvers, aussi bien qu'en France. En présence de cette accablement, on n'a commencé que les blés les meilleurs, c'est-à-dire ceux qui étaient arrivés d'Amérique, et les blés de deuxième et de troisième choix sont restés dans les entrepôts. Beaucoup de fermiers français durent aussi garder leurs récoltes dans les greniers, puisque notre blé, médiocre cette année-là, était négligé pour le blé américain, supérieur en qualité. On est donc porté à croire que, quelles que soient les importations de la récolte de 1879, il y a déjà en magasin de quoi parer aux besoins de 1880 avec le surplus de l'année précédente, tant en blé français qu'en blé venu de l'étranger.

S'il nous manque quelque chose, ce sera seulement du blé de premier choix, et nous croyons que les spéculations qui seraient basées sur la prévision d'importations considérables ou de sorties de numéraire considérables sont destinées à aboutir à une déception. La cherté du change nous paraît donc avoir atteint à peu près son maximum, et vers la fin de l'année on octobre ou en novembre, nous pensons qu'il ne faut pas s'attendre à le voir au delà de 17 ou 18 francs.

LA FIÈVRE JAUNE A MEMPHIS.—Nous recevons, dit le *Messager franco-américain*, de M. I. Ossana, secrétaire de la Société française de secours mutuels de Memphis, une lettre dans laquelle il nous donne d'intéressants détails sur les débuts de l'épidémie. Nous reproduisons cette lettre, qui sera lue avec intérêt. On remarquera que M. Ossana, qui a rendu, l'année dernière, de grands services à nos nationaux au milieu des ravages de la fièvre jaune, se propose de rester, cette fois encore, à son poste dans Memphis. Nous le félicitons de cette courageuse résolution :

C'est avec regret que vous apprendrez que nous sommes encore attristés de cette maudite fièvre jaune. Une grande partie de la population française a déjà évacué Memphis et d'autres vont prochainement partir. Depuis les premiers cas qui ont jeté la consternation dans Memphis, nous commençons déjà à croire que tout était fini; malheureusement c'était un faux espoir. Avant hier cinq nouveaux cas ont été déclarés au Board of Health; et moi, je puis vous assurer qu'il y en a au moins 15 cas; comme malheureusement je demeure dans le voisinage, je dois savoir ce qui s'y passe.

Voilà douze ans que je demeure dans ce quartier; j'ai vu les épidémies de 1867, 1873 et 1878, et la maladie ne s'est jamais portée ailleurs dans notre quartier; mais cette fois, c'est là qu'elle se montre tout d'abord. Dans Clay street, à un tiet de chez moi, je ne crois pas qu'il y ait une famille qui ne soit atteinte de cette fièvre. Les docteurs ne peuvent s'accorder, mais il est un fait certain : c'est que celui qui attrape cette maladie est mort ou n'en pas revenir. Moi, je ne sais pas très difficile à effrayer, surtout après 1878; eh bien ! je vais diriger toute ma famille vers la campagne. Quant à moi, je resterai à mon poste.

Si les chaleurs ne sont pas si accablantes qu'il y a deux semaines, je ne prévois pas d'épidémie ; dans le cas contraire, nous sommes sûrs d'avoir un autre 1878 à moins que les habitants ne déménagent lestement.

Tout à vous
ISIDORE OSSANNE, secrétaire.

LIBRAIRIE HÉBERT.—La maison Hébert, sise au coin des rues Chartres et Bienville, vient de recevoir l'*Illustration* et le *Monde Illustré* du 5 juillet.

POUR BORDEAUX.—Le steamer "Colombo", capitaine Knudson, partira d'ici pour Bordeaux du 10 au 12 du mois prochain, et repartira le 14 septembre pour la Nile-Orléans. Les aménagements sont très beaux et le prix du passage n'est que de 75 piastres. D'autres steamers suivront celui-ci. Pour passage, s'adresser à Camors & Co., 61 rue Tchoupitoulas, ou chez A. B. French & Co., rue de l'Union 28.

M. PHILIP WERLEIN, No 135 rue du Canal, a toujours en magasin un choix des beaux pianos de la fameuse fabrique expressément en vue de l'humidité de certains climats et à laquelle ils résistent admirablement. Ces pianos, qui durent très longtemps, ne coûtent que $300, montant que l'acheteur peut payer à raison de $10 par mois. L'acheteur de la campagne doit verser $50 comptant, le reste pouvant se solder par quotités mensuelles de $10. Quiconque a besoin d'un piano fera bien de s'adresser à M. P. Werlein.

—Vous savez, je pars la semaine prochaine.

—Eh ! où allez-vous ?

—Je ne sais pas fixé. Je cherche une bonne ville d'eaux.

—Sapristi, en fait de ville d'eaux, si la Nouvelle-Orléans ne vous suffit pas cette année, vous êtes fièrement difficile!

99.—Rien ne sympathise [illegible] comme l'estomac et les hypos peuvent [illegible] l'estomac soit de la dyspepsie, soit d'une chose pire, on l'approche de quelque cholérique ou une chose pis encore. Des coliques, ou des irritations amères ou aigres, une pirogue sur les boyaux, un sentiment d'oppression ou de tremblement dans le creux de l'estomac, sont parmi les symptômes les plaisants. On y remédie promptement par les "Hostetter's Stomach Bitters," mais n'en verra plein faisant cesser immédiatement toute peine. Quand la difficulté continue, il est simplement nécessaire de poursuivre l'usage de ce remède encouragé et sont d'sympathique pour obtenir une guérison entière et permanente. Il n'y a dans la composition ni un [illegible] des "Bitters" n'est qui soit sujet à aucune objection. Les hommes de la faculté médicale désirent que ces "Bitters" de Hostetter sont intimement purs.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dissipe l'estomac des coliques, soulage les enfants, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont les mères ont parfaitement raison. 25 cents la bouteille.

POUR MONTRÉAL.

Le steamer COLOMBO, capitaine Knudson, partira pour Montréal le 10 août prochain. Prix du passage en chambres, $75. (Cabine.)

Il repartira de Montréal pour la Nouvelle-Orléans le 14 septembre.

Pour passage s'adresser à J. B. CAMORS & Co., 61, rue Tchoupitoulas, ou à A. B. FRENCH & Co., rue de l'Union, 28.

Les meilleurs steamers suivront bien d'embarquer l'excès de leurs marchandises par un steamer de Montréal.

Huîtres steamers suivront. 26 juil—14d

Union des Commerçants, organisée LA NOUVELLE-ORLEANS, le 26 juillet 1879. CARTE DE MEMBRE. Le président, [illegible] Le secrétaire, [illegible]

19 juillet—20, 26, 27 H. C. BRIGGS, Secrétaire.

Culte Protestant en Langue française,

Tous les dimanches, à 11 heures A. M., à l'Eglise du Temple, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

Service spécial pour les enfants, à 3 heures P. M.

Au Temple de Béthel

RUE [illegible] No 6, entre l'Hôtel de Ville et [illegible], DIMANCHE 27, à 11 heures A. M., Service de Culte en langue française. Tous les amis de la cause de la Tempérance sont cordialement invités à y assister.

S. PERRIER, Pr'te.

A LOUER
FAIR GROUNDS.

A PARTIR de ce jour, 26 juillet, le lodge pour les pique-niques donnés aux Fair Grounds le dimanche est réduit à $150 pour la période présente année, et à $250 pour les pique-niques donnés les autres jours de la semaine. Pour plus amples informations s'adresser à

G. W. HOTT,
Administrateur,
104 rue du Canal.
23juil—1m

FREDERICKSON & HARTE,
PHARMACIENS-CHIMISTES,
120 rue du Canal,
Maison Tower
Agents pour les principales Eaux Minérales.
Pour la "Citronelle," le désinfectant le plus efficace et sans odeur.
Pour les médicaments de la célèbre Université médicale de New-York.
Pour les médicaments par formules faites et étudiées de la célèbre Université de Paris.
Agents spéciaux de la puissante Chaudeau, guérissant d'arthrite, d'odeurs dues pour la toilette, de poudres de riz supérieur, de vinaigre de toilette, etc., etc.
Nous ferai pas ces frais à imposer des prix étranges, payant 10 pour cent pour être mis dans des boîtes de zinc et 50 pour cent de droits, laquelle est tout à fait en dehors de l'Amérique centrale. Les meilleurs articles de toilette et de bonne qualité. Prix aussi bas que ceux des maisons inférieures. Les articles étrangers sont plus chers et ne sont pas meilleurs. Les articles français sont très chers et ne sont pas meilleurs. Les articles anglais sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles américains sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles allemands sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles italiens sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles espagnols sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles portugais sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles grecs sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles turcs sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles russes sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles polonais sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles hongrois sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles tchèques sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles slaves sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles finnois sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles lapons sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles esquimaux sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles groenlandais sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles islandais sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles féroïens sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles suédois sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles norvégiens sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles danois sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles allemands sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles autrichiens sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles hongrois sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles tchèques sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles slaves sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles finnois sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles lapons sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles esquimaux sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles groenlandais sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles islandais sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles féroïens sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles suédois sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles norvégiens sont chers et ne sont pas meilleurs. Les articles danois sont chers et ne sont pas meilleurs.

NOUVEAU LAC!
Promenade-Concert
MERCREDI ET VENDREDI.
LE PROFESSEUR OSCAR WOLF, AIDÉ
de son magnifique corps de musiciens
Du Bataillon Crescent City,
est engagé pour la circonstance et présentera un programme [illegible]
Le compagnie du chemin de fer de la rue du Canal fera partir des convois toutes les DEMI-HEURES, pendant tout l'agrément vendredi, et commencera à 6 heures P. M. 20 juil—1m

A Louer,
Librairie Hébert.—La grande et magnifique résidence No. 116 rue de l'Esplanade entre Dauphine et Burgundy, occupée par le Lieutenant-Gouverneur Governeur. Entrée pour [illegible] Bourgogne. 22juil—1m

NATTES,
NATTES.
Nous sommes prêts à offrir un assortiment très complet de NATTES venant d'être reçues.
D. H. HOLMES
126 rue du CANAL, et
15 rue BOURBON.
1août—6p

J. LEVOIS
126, RUE DU CANAL 126.
Par suite de la mort de notre cher associé J. LEVOIS et de la nécessité d'une liquidation rapide de ses intérêts dans la maison, nous offrirons à partir de
Lundi, 28 courant
notre stock fort et bien assorti de
MARCHANDISES IMPORTÉES ET DU PAYS
à des prix tellement réduits que la vente rapide en est assurée d'avance.
Les clients de la maison et le public sont respectueusement priés de venir examiner nos marchandises et nos prix.
CITIZENS' SAVINGS BANK
BANQUE POUR LES PETITES EPARGNES,
Coin Baronne et Gravier,
NOUVELLE-ORLEANS.
Incorporée par une loi spéciale de la Législature.
Dépôts reçus et remboursables par chèques que demandés.
Intérêts, taux convenables fixés, payés sur montants laissés en dépôt pendant un temps spécifié.
Autorisée par une loi spéciale à recevoir des fonds spécialement confiés de tout argent appartenant à des successions, des mineurs et d'autres.
Charles, By-Laws et règlements avec toutes les informations nécessaires, fournis sur demande.
AGENT A PRÊTER SUR BONNES GARANTIES.
24juil—1m

P. WERLEIN.
135 RUE DU CANAL,
MAISONS TOUTES.
LA
GRANDE MAISON
DE
PIANOS,
D'ORGUES
ET DE
MUSIQUE
DU SUD.
Favorablement connue dans tout le Sud pour tenir les meilleurs PIANOS et ORGUES
AUX
PLUS BAS PRIX
ET AUX PLUS
Libérales Conditions
Son stock se compose de Pianos Chickering qui sont sans rivaux, d'excellents Pianos de Steinway, Knabe, Mason & Hamlin, Decker Frères de Mathushek, Cox. PIANOS possédant toutes les qualités nécessaires et recommandés dans toutes les parties du pays comme ayant atteint le plus haut degré d'excellence qu'il soit possible d'atteindre. Il appelle l'attention spéciale des amateurs sur le
Piano Droits
Dont l'harmonie merveilleuse et douceur qui sont pour lui une source de popularité en voiture de la faveur avec laquelle il est reçu dans les maisons de la haute société. Ils sont construits avec les matériaux et en vue d'une durée extraordinaire, et sont d'une très forte et très lourde charpente de fer dont les cordes sont soutenues les tables d'harmonie des plus parfaites, d'après les principes les plus scientifiques.
Le jeu est simple et a été conçu de manière à ne rompre que très rarement. Le ton est clair, ferme et possédant une qualité particulière de chant qui en ne trouve pas dans les autres pianos. Le toucher est [illegible] et [illegible] de [illegible] la [illegible] et [illegible]